



www.essentielcameroun.com - https://www.facebook.com/EssentielCameroun



L'essentiel

Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP

Bi hebdomadaire d'information et d'analyse

N°211 mardi 23 octobre 2018

PRÉSIDENTIELLE 2018

Avec 71,28%



Paul Biya y reste

- LE PRÉSIDENT SORTANT GAGNE DANS 9 RÉGIONS SUR 10
- PAUL BIYA L'EMPORTE ÉGALEMENT DANS LA DIASPORA
- SEUL LE LITTORAL LUI ÉCHAPPE
- MAURICE KAMTO DÉPASSE DIFFICILEMENT 14%
- LA DÉSILLUSION DE CABRAL LIBII
- LE NAUFRAGE DE JOSHUA OSIH ET DU SDF
- AKERE MUNA VENDU TROP CHER À 0,35%

LE TWEET DE LA VICTOIRE



President Paul BIYA (@PR_Paul_BIYA - 57 min)
Chers compatriotes du Cameroun et de la Diaspora,
Merci de m'avoir renouvelé votre confiance aussi massivement.
Rassemblons-nous à présent pour relever, ENSEMBLE, les défis qui nous
interpellent pour un «Cameroun» encore plus uni, stable et prospère.

#PaulBiya
#237Vote
#Biya2018

La fête de la démocratie

Inoubliable, cette élection présidentielle du 07 octobre 2018 le restera pour ceux qui ont voté pour choisir leur nouveau président de la République. Elle le restera aussi pour les candidats qui, pour un bon nombre d'entre eux sollicitaient les suffrages des Camerounais pour la première fois de leur vie. Cette élection laissera également un souvenir impérissable aux millions de nos compatriotes vivant au Cameroun et dans la diaspora qui ont vécu ce scrutin comme une compétition sportive relevée.

L'essentiel du Cameroun avait annoncé qu'il y aurait match. Un des candidats a d'ailleurs saisi la balle au bond en endossant le maillot du tireur de penalty chargé d'offrir la victoire à son équipe dont il était le capitaine. En observant l'effervescence qui montait graduellement dans les campagnes et l'audience des émissions politiques sur les chaînes de télévision, nous avons compris très vite que le Rassemblement Démocratique du Peuple camerounais allait devoir mouiller le maillot face à une équipe de jeunes et d'anciens sans complexe face à la statue du vétéran.

Même si Paul Biya qui vient d'être réélu président de la République n'a battu qu'une campagne limitée avec un meeting à Maroua, sa machine à gagner qu'est le RDPC est allée jusqu'au fin fond du Cameroun dans les dix régions en utilisant ce maillage territorial hérité de l'Union nationale camerounaise. Le peuple camerounais sevré de démocratie s'est pris au jeu électoral, séduit, passionné ou franchement inquiet face à des programmes qui promettaient monts et merveilles. De bonnes âmes militant pour la vérité ont condamné certaines promesses à travers lesquelles des candidats s'engageaient à changer la vie des Camerounais.

Mais une fois de plus, le suffrage universel comme il lui arrive souvent a broyé les rêves de grandeur de certains et les mirages qui attiraient un public jeune, fasciné par ceux qui promettaient verser un salaire de 160 000 francs à un ouvrier. De donner un emploi à tous les jeunes. De raser les montagnes pour en extraire les minerais. De digitaliser tout le Cameroun ou d'interdire au muezzin de réveiller à 5h du matin les citoyens non musulmans.

On a vu surgir des tendances vestimentaires avec le port de la gandoura chargée, après un passage sur la tombe d'Ahidjo à Dakar, de récupérer le trésor électoral de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du Nord. Nous avons vu s'effondrer des montages politiques usant du double jeu qui avait amené certains à soutenir les sécessionnistes du Nord-ouest et du Sud-ouest croyant que cela allait préserver leur fief électoral.

Joshua Osih et le Social Democratic Front, peuvent pleurer toutes leurs larmes aujourd'hui et regretter qu'en ne s'opposant pas fermement à la partition du Cameroun, ils ont perdu leur électorat qui n'aura pas pu voter. Que de spéculations comme cette chimérique coalition des partis de l'opposition tant de fois annoncée jamais réalisée. Même le vrai faux ralliement de Akere Muna à Kamto aura montré le manque de

Par Antoine Ahanda



sérieux des candidats qui ne croyaient pas en eux-mêmes et savaient réellement ce qu'ils représentent.

Mais celui qui aura gâché cette belle fête de la démocratie c'est certainement Maurice Kamto. Quelle mouche a donc piqué le grand professeur à utiliser des artifices d'étudiant malhonnête. Pensait-il vraiment que le peuple camerounais allait gober ce montage bricolé de victoire volée avant même que le décompte n'ait atteint le tiers des bulletins de vote ? Pensait-il que le peuple de la rue allait le suivre dans cette aventure putschiste sans base matérielle et usant d'images détournées du football qui reste un jeu d'adresse mais aussi d'intelligence ? Ou bien, le candidat du MRC voulait et continue à donner des gages à ceux qui ont financé sa campagne en leur montrant qu'il va au bout du combat.

Depuis hier après-midi, on sait que Paul Biya a gagné l'élection présidentielle en battant de plus de 60 points celui qui prétendait être le vainqueur de ce scrutin. Nous oublierons très vite la gaffe monumentale de Maurice Kamto. Nous allons observer Cabral Libii pour voir s'il peut construire son parti politique au lieu de louer les locaux de UNIVERS du déroutant Nkou Mvondo.

Si Akere Muna est définitivement enterré et personne ne le regrettera, nous versons une larme pour Joshua Osih en tachant d'oublier sa sortie malheureuse sur le problème anglophone et sur cet apartheid dont il est, malheureusement pour lui, le contre-exemple. Le SDF paye le prix de calculs trop compliqués, le double langage. Il vient malheureusement de broyer un candidat jeune, produit de ce Cameroun uni et vivant ensemble que nous appelons de tous nos vœux.

Que dire de Paul Biya ? Il y a deux ans certains se demandaient s'il allait ou même s'il allait pouvoir se représenter. Nous venons de voir que ne gagne pas une élection qui veut, mais qui peut. Ce pouvoir qui appartient au peuple souverain lui permet de continuer à mettre en œuvre cette force qui lui a permis de tenir front à tant d'adversité. Et cette expérience qui lui sert de rétroviseur et de morale politique pour éviter les écueils qui ont sapé son action dans le passé. Bonne route donc Monsieur le Président, en continuant comme vient de vous le demander le peuple camerounais. Vous restez à Etoudi et c'est le Cameroun qui gagne.

EDITORIAL

L'essentiel

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
essentiellucameroun@yahoo.com
www.camermedias.com

L'essentiel

Directeur de la publication :
Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction :
Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales :
Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers :
Blaise Nnang
Chroniqueurs :
Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana,
Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mounnga, Aboubakar Yero,

Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Mercedes Beleheka, Annette Olinga, Bélise Hiol, Nathalie Ahanda

Recteur : Lionel Owona
Webmaster : Jean-François Ahanda
Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi
Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou, Boris Manda Nkodo et Alice Thècle Balla
Stagiaires : Rose Bertille Mbang, Arnaud Evina, Camille Olivia Ayissi
Conception Graphique :
Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33783195537)
Production : Eric Azegue
Impression : SOPECAM
Tirage : 4000 exemplaires
Distribution : Eric Azegue, Joseph Nkomodo
https://www.facebook.com/EssentielCameroun



PROCLAMATION DES RÉSULTATS

► Paul Biya survole la compétition électorale

Il a remporté le scrutin présidentiel du 07 octobre dernier face à huit autres candidats au cours d'une élection riche en rebondissements.

Christophe Mvondo

C'est fait. Paul Biya, candidat à sa propre succession rempile à la magistrature suprême pour un nouveau septennat. Il a fait un score honorable de 71,28%. Le Conseil constitutionnel a mis fin au suspense hier, 22 octobre 2018 au cours de l'audience solennelle de proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier.

Il avait en face de lui, de vieux briscards de la scène politique camerounaise comme Adamou Ndam Njoya, Garga Haman Adji, mais aussi, de jeunes loups comme Cabral Libii, Serges Espoir Matomba, et surtout le très bouillant Maurice Kamto qui subissait son baptême du feu pour ce qui est de l'élection présidentielle.

Mais face à l'homme lion dont l'expérience acquise pendant 36 années de pouvoir a fait










la force, les huit autres candidats n'ont vu que du feu. La preuve, son poursuivant immédiat n'enregistre qu'un score de 14%. Malgré des revendications intempestives des victoires avant et après le scrutin, la vérité est sortie des urnes. Le scrutin a fait la différence entre des supporters et les électeurs. Entre les sympathisants et les badauds qui ont fait foule à des meetings, attirés par le langage populiste de quelques candidats qui promettaient un eldorado et les réseaux sociaux ont fait le reste. Du coup la probabilité de gagner l'élection se mesurait au nombre de followers ou de like. On s'est pris à rêver d'une victoire qu'on n'a pas construite, préparée et testée. Quelques meetings populaires ont suffi pour que, bien avant même la tenue de l'élection présidentielle, certains candidats à la présidentielle avertissent déjà qu'ils n'accepteront pas les résultats s'ils ne sont pas gagnants. Pendant ce temps, la grosse machine du RDPC fonctionnait à



plein régime : présidents de commissions régionales, départementales, communales étaient à l'œuvre, rencontrant des militants de base et des citoyens ordinaires même





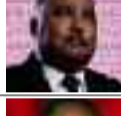




dans les villages les plus reculés pour capter leurs voix qui ont pesé lourd au décompte final.

► Tableau récapitulatif des résultats










Rang	Noms & Prénoms	Partis Politiques	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	BIYA Paul 	RDPC	2 521 758	71,28%
2 ^{ème}	KAMTO Maurice 	MRC	503 366	14,23%
3 ^{ème}	LIBII LI NGUE NGUE Cabral 	UNIVERS	221 995	6,28%
4 ^{ème}	OSIH Joshua NAMBANGI 	SDF	118 704	3,35%
5 ^{ème}	NDAM NJOYA ADAMOU 	UDC	612 16	1,73%
6 ^{ème}	GARGA HAMAN ADJI 	ADD	55 037	1,55%
7 ^{ème}	NDIFOR AFANWI Frankline 	MCNC	23 683	0,67%
8 ^{ème}	MATOMBA Serge Espoir 	PURS	19 699	0,56%
9 ^{ème}	MUNA AKERE TABENG 	FPD	12 259	0,35%












► Adamaoua

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	190 391	79,77%
2 ^{ème}	Cabral Libii 	26 980	11,30%
3 ^{ème}	Maurice Kamto 	6 240	2,61%
4 ^{ème}	Garga Haman 	6 801	2,6%
5 ^{ème}	Joshua Osih 	4 491	1,88%
6 ^{ème}	Franklin Ndifor 	1 343	0,56%
7 ^{ème}	Serge E. Matomba 	5 305	0,55%
8 ^{ème}	Ndam Njoya 	639	0,27%
9 ^{ème}	Akere Muna 	491	0,21%





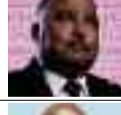




► Est

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	182 272	90,43%
2 ^{ème}	Cabral Libii 	7 603	3,77%
3 ^{ème}	Maurice Kamto 	5 294	2,63%
4 ^{ème}	Garga Haman 	2 305	1,14%
5 ^{ème}	Joshua Osih 	1 827	0,91%
6 ^{ème}	Serge E. Matomba 	823	0,41%
7 ^{ème}	Franklin Ndifor 	667	0,55%
8 ^{ème}	Ndam Njoya 	481	0,24%
9 ^{ème}	Akere Muna 	279	0,14%

► Centre

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	478 231	71,10%
2 ^{ème}	Maurice Kamto 	102 604	15,25%
3 ^{ème}	Cabral Libii 	64 994	9,66%
4 ^{ème}	Joshua Osih 	14 174	2,11%
5 ^{ème}	Garga Haman 	40 484	0,67%
6 ^{ème}	Serge E. Matomba 	2 656	0,39%
7 ^{ème}	Franklin Ndifor 	2 529	0,38%
8 ^{ème}	Ndam Njoya 	2 041	0,31%
9 ^{ème}	Akere Muna 	880	0,13%










► Extrême-Nord

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	717 442	89,21%
2 ^{ème}	Maurice Kamto 	27 170	3,45%
3 ^{ème}	Cabral Libii 	22 624	2,81%
4 ^{ème}	Garga Haman 	14 256	1,77%
5 ^{ème}	Joshua Osih 	7 841	0,98%
6 ^{ème}	Serge E. Matomba 	5 020	0,62%
7 ^{ème}	Franklin Ndifor 	3 892	0,48%
8 ^{ème}	Ndam Njoya 	2 782	0,35%
9 ^{ème}	Akere Muna 	2 542	0,32%












CHRONIQUE POST-ÉLECTORALE










► Littoral

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Maurice Kamto 	195 843	38,60%
2 ^{ème}	Paul Biya 	181 417	35,95%
3 ^{ème}	Cabral Libii 	64 876	12,79%
4 ^{ème}	Joshua Osih 	45 944	9,06%
5 ^{ème}	Franklin Ndifor 	5 995	1,18%
6 ^{ème}	Garga Haman 	4 300	0,85%
7 ^{ème}	Ndam Njoya 	3 876	0,76%
8 ^{ème}	Serge E. Matomb 	3 396	0,67%
9 ^{ème}	Akere Muna 	1 732	0,34%










► Nord-Ouest

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	27 229	81,76%
2 ^{ème}	Joshua Osih 	3 4688	10,41%
3 ^{ème}	Maurice Kamto 	1 198	3,60%
4 ^{ème}	Cabral Libii 	392	1,18%
5 ^{ème}	Akere Muna 	278	0,83%
6 ^{ème}	Garga Haman 	138	0,41%
7 ^{ème}	Ndam Njoya 	131	0,39%
8 ^{ème}	Franklin Ndifor 	131	0,39%
9 ^{ème}	Serge E. Matomb 	94	0,28%

► Nord

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	291 674	81,62%
2 ^{ème}	Cabral Libii 	20 603	5,77%
3 ^{ème}	Maurice Kamto 	14 825	4,15%
4 ^{ème}	Garga Haman 	10 422	2,92%
5 ^{ème}	Joshua Osih 	7 265	2,03%
6 ^{ème}	Serge E. Matomb 	3946	1,10%
7 ^{ème}	Franklin Ndifor 	3 788	1,06%
8 ^{ème}	Ndam Njoya 	2 907	0,84%
9 ^{ème}	Akere Muna 	1 866	0,52%










► Ouest

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	221 460	48,19%
2 ^{ème}	Maurice Kamto 	140 418	30,56%
3 ^{ème}	Ndam Njoya 	47 889	10,4%
4 ^{ème}	Joshua Osih 	23 911	5,2%
5 ^{ème}	Garga Haman 	11 497	2,5%
6 ^{ème}	Cabral Libii 	6 638	1,44%
7 ^{ème}	Franklin Ndifor 	3 308	0,76%
8 ^{ème}	Akere Muna 	2 441	0,53%
9 ^{ème}	Serge E. Matomb 	1 824	0,48%












CHRONIQUE POST-ÉLECTORALE




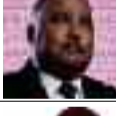





► Sud

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	181 460	92,91%
2 ^{ème}	Cabral Libii 	5 363	2,75%
3 ^{ème}	Maurice Kamto 	4 202	2,15%
4 ^{ème}	Joshua Osih 	1 935	0,99%
5 ^{ème}	Ndam Njoya 	1 042	0,53%
6 ^{ème}	Franklin Ndifon 	541	0,28%
7 ^{ème}	Garga Haman 	417	0,21%
8 ^{ème}	Serge E. Matomba 	256	0,13%
9 ^{ème}	Akere Muna 	85	0,04%










► Sud-Ouest

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	45 819	77,69%
2 ^{ème}	Joshua Osih 	7 500	12,72%
3 ^{ème}	Maurice Kamto 	2 089	3,54%
4 ^{ème}	Cabral Libii 	1 007	1,71%
5 ^{ème}	Franklin Ndifon 	975	1,65%
6 ^{ème}	Akere Muna 	496	0,84%
7 ^{ème}	Ndam Njoya 	386	0,65%
8 ^{ème}	Garga Haman 	374	0,63%
9 ^{ème}	Serge E. Matomba 	334	0,57%

► Diaspora zone Europe

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	/	51,97%
2 ^{ème}	Maurice Kamto 	/	30,96%
3 ^{ème}	Cabral Libii 	/	14,41%
4 ^{ème}	Joshua Osih 	/	1,87%
5 ^{ème}	Ndam Njoya 	/	0,19%
6 ^{ème}	Serge E. Matomba 	/	0,19%
7 ^{ème}	Garga Haman 	/	0,9%
8 ^{ème}	Akere Muna 	/	0,13%
9 ^{ème}	Franklin Ndifon 	/	0,06%

► Diaspora zone Amérique

Rang	Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
1 ^{er}	Paul Biya 	/	83,85%
2 ^{ème}	Maurice Kamto 	/	8,46%
3 ^{ème}	Cabral Libii 	/	4,62%
4 ^{ème}	Serge E. Matomba 	/	0,77%
5 ^{ème}	Franklin Ndifon 	/	0,77%
6 ^{ème}	Garga Haman 	/	0,0%
7 ^{ème}	Akere Muna 	/	0,0%
8 ^{ème}	Ndam Njoya 	/	0,0%
9 ^{ème}	Joshua Osih 	/	0,0%



PLÉBISCITE

► Le film de la victoire du RDPC

La décision qui a mis un terme à l'élection présidentielle 2018 est tombée hier à Yaoundé dans la salle d'audience du Conseil constitutionnel.



Arnaud Evina

« Est ainsi proclamé élu comme président de la République du Cameroun ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés lors de l'élection du 07 octobre 2018, le candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) Paul Biya avec 71,28% ». C'est ce qu'il faut retenir de l'audience solennelle de proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier.

Présidée par Clément Atangana assisté de l'ensemble des membres dudit conseil, la cérémonie qui a commencé à 11 heures

s'est tenue en présence des membres du gouvernement, des représentants des corps diplomatiques, des observateurs nationaux et internationaux, des membres de la société civile, des acteurs politiques non alignés pendant l'échéance de 2018, des élus locaux, des autorités religieuses et bien d'autres invités.

La phrase qui a maintenu en éveil pendant plus de 2 heures les personnalités nationales et internationales venues assister à cette audience solennelle de proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 a été prononcée après lecture complète et détaillée de l'ensemble des résultats. Le classement

officiel qui arrivait comme une lumière dans les ténèbres, est venue effacer tous les doutes, toutes les spéculations, toutes les déclarations des détracteurs du Cameroun. Ainsi, en première place on avait, Paul Biya du RDPC avec 71,28% suivi par Maurice Kamto du MRC avec 14,23%. En troisième position, le plus petit de la liste Cabral Libii avec 06,28% qui lui était suivi par Joshua Osih du SDF avec 03,36%. La cinquième place revient au Dr Adamou Ndam Njoya de l'UDC avec 01,73%. Garga Haman Adjii de l'ADD avec ses 01,55% occupe la sixième alors que le pasteur Ndifor Afanwi Frankline du MCNC occupe la septième

place avec 00,67%. Serge Espoir Matomba vient en huitième position avec 00,35%. La dernière place de cette élection revient ainsi au candidat du FDP le maître Akere Muna qui n'a eu que 0,35%.

Étaient représentés lors de cette cérémonie, le RDPC représenté par son secrétaire général Jean Nkuete, le parti UNIVERS représenté par son leader Pr Prosper Nkou Mvondo et le révérend pasteur Ndifor Afanwi Frankline candidat du (MCNC).

Dans son propos introductif, le président du Conseil constitutionnel a rappelé au public le contexte dans lequel ladite juridiction a été créée. Il a ensuite présenté son rôle, ses missions et bien évidemment le travail qu'elle a effectué durant l'élection présidentielle d'octobre 2018 (contentieux électoral). Clément Atangana n'a pas oublié de féliciter les avancées considérables de la démocratie camerounaise et a rappelé à tous son impartialité. La cérémonie s'est donc achevée à la grande satisfaction des militants, sympathisants et partis alliés au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais qui voyaient leur candidat doté de « La force de l'expérience », briguer un septième mandat à la tête du Cameroun pour la réalisation des grandes opportunités.

RÉGION DE L'EST

► Le parti des flammes se taille la part du lion

À l'issue de la proclamation des résultats officiels de la présidentielle 2018 par le Conseil constitutionnel, le 22 octobre 2018, le parti des flammes remporte largement la victoire avec 90,43% des voix.

Freddie Bomba

C'est dans le calme et la sérénité que les populations de la région de l'Est ont pris connaissance des résultats de la présidentielle 2018. À Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est, toutes les artères de la ville étaient quadrillées le 22 octobre 2018, sécurisées par les forces de maintien de l'ordre. C'est dans la salle des conférences des services régionaux que l'état-major de la région s'est mobilisé. Réuni devant un écran géant, le gouverneur de la région de l'Est, avec à ses côtés ses proches collaborateurs, le préfet du département du Lom et Djerem et les délégués régionaux ont suivi de bout en bout la proclamation des résultats.

De ces résultats l'on retient que dans la région de l'Est, sur les 322 376 électeurs inscrits, seuls 203 865 ont voté soit 63,24



% de suffrages valablement exprimés. Le président Paul Biya, candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), rafle la majorité des voix exprimées. Avec 182 272 voix soit 90,43%. En deuxième position vient Cabral Libii Li Ngue Ngue,

candidat du parti UNIVERS, avec 7603 voix soit 3,77%. En troisième position se situe Maurice Kamto, candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) avec 5294 voix pour 2,63%. Garga Haman Hadji, candidat de l'Alliance pour la Démocratie et le

Développement (ADD) se classe en quatrième position avec 2305 voix pour 1,14%. Au bas du tableau l'on retrouve successivement Joshua Osih, candidat du Social Democratic Front (1827 voix soit 0,91%); Serge Espoir Matomba, candidat du Parti Uni pour la Renovation Sociale (823 voix soit 0,41%); Njifor Afanwi Franklin, candidat du Mouvement Citoyen National du Cameroun, (667 voix soit 0,33%); Adamou Ndam Njoya, candidat de L'Union pour la Démocratie du Cameroun (481 voix soit 0,24%); enfin Akere Muna, candidat du mouvement NOW (279 voix soit 0,14%).

Au regard de ces résultats, l'on comprend aisément la suprématie du parti des flammes dans la région de l'Est. Il est noté que cette région est considérée sur l'échiquier politique comme « bastion imprenable du RDPC ».



FIEF

► Paul Biya n'a pas perdu le Nord

Il a enregistré trois de ses meilleurs scores dans les régions septentrionales du pays où il a littéralement marché sur ses adversaires.

Christophe Mvondo

C'est dans la région de l'Extrême-nord que le candidat du RDPC a enregistré le score le plus élevé dans la partie septentrionale du pays, soit 89,21% des suffrages exprimés. La « fille aînée » du Renouveau n'oublie jamais celui qui lui a fait voir le jour. C'est une lune de miel qui ne finit donc pas. On se rappelle que c'est la seule région qui a vu le candidat Paul Biya en campagne lors de la présidentielle qui s'achève. Un méga-meeting qui est allé raviver la flamme du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) dans cette région. Au final, les résultats donnent raison au président élu qui a su aller chercher de précieux suffrages chez les siens.

C'est la région du Nord qui enregistre le deuxième meilleur score du Septentrion, 81,62% de suffrages expri-

més. Elle est suivie par la région de l'Adamaoua qui arrive en troisième position avec un score de 79,77% de suffrages exprimés en faveur de Paul Biya dans la région Château d'eau du Cameroun. Le premier constat qui se dégage de ces résultats rendus publics hier par le Conseil constitutionnel, c'est la constance du RDPC qui dans les trois régions est arrivé en tête. Dans la région de l'Adamaoua, alors que Paul Biya totalise 79,77%, le deuxième meilleur score est celui de Cabral Libii qui obtient 11,30%. Le meilleur deuxième dans le Nord reste également Cabral Libii avec un score de 5,77%. Tandis que dans l'Extrême-nord, c'est Maurice Kamto qui occupe de rang de deuxième avec



3,45% de suffrages. On le voit, Paul Biya reste leader dans les trois régions septentrionales du pays où il devance de loin ses adversaires qui s'en tirent avec des scores dont les pourcentages sont insignifiants. Ici, le vote tribal n'a pas fonctionné.

OUEST

► Paul Biya terrasse Maurice Kamto

Le candidat du RDPC bien que talonné par celui du MRC, arrive en tête des suffrages dans cette région avec 48,19%.

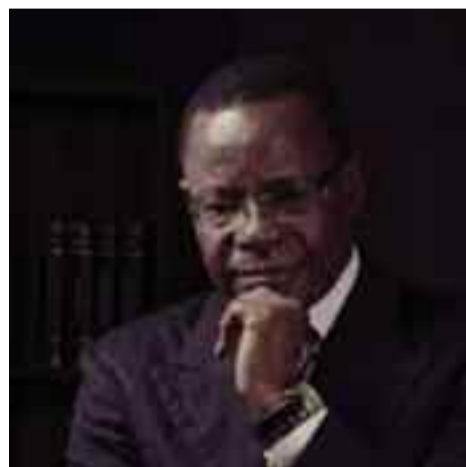
Bartho Amugu

C'est une région qui était spécialement scrutée par les observateurs de la scène politique lors de cette élection présidentielle. Mais les dés sont jetés. Selon les résultats publiés hier par le Conseil constitutionnel, Paul Biya arrive en tête des suffrages dans cette région, avec 48,19%. Il est suivi de Maurice Kamto, originaire de cette région et candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) avec 30,56%. Adamou Ndam Njoya, un autre fils de la région et président de l'Union Démocratique Camerounaise (UDC) s'en sort avec seulement 10,40%. Pour sa part, Joshua Osih du Social Democratic Front (SDF) ne récolte que 5,20%, Cabral Libii du parti UNIVERS avec 1,44% et Garga Haman Adjii de l'Alliance pour le Développement et la Démocratie (ADD) avec 2,55%.

En termes de leçons, le taux de participation y est acceptable avec 64,3% et pour la première fois, dans le département du Noun, Adamou Ndam Njoya n'y est plus le leader incontesté. Il y a été devancé par Maurice Kamto. La défaite du fils du Noun dans son fief natal sonne ainsi son glas dans ce bastion,



encore imprenable il y a peu. Chaque candidat devra désormais y mouiller le maillot et seule d'adhésion au programme politique comptera. Le village électoral est désormais une notion dépassée et chaque candidat doit mettre la main à la pâte pour ratisser large et pouvoir convaincre les électeurs. La région de l'Ouest, au cours de cette présidentielle a connu une particularité dans les départements des Bamboutos du Ndé, quadrillés par les ministres Emmanuel Nganou Djoumessi Mbwentchou, encadrés par le président du Sénat, Marcel Niat Njifenji et Madeleine Tchuenta.



C'est donc une nouvelle carte politique qui se dessine à l'Ouest où les consignes de vote du La'akam n'ont pas toujours été respectées par les électeurs comme en 1992 où le candidat Paul Biya avait été battu à plate couture par le candidat du SDF, Ni John Fru Ndi. Paul Biya, au cours de cette élection présidentielle du 07 octobre 2018, se retrouve donc en tête à l'Ouest face à Maurice Kamto avec une différence de 18 % de voix. Ce qui n'était pas gagné à l'avance. Comme quoi, les lignes bougent et les choses changent car, malgré certaines consignes de vote, les électeurs n'ont pas toujours suivi celles-ci.

RÉSEAUX SOCIAUX

► La toile célèbre la victoire de Paul Biya

Quelques minutes après le verdict final de l'élection présidentielle, la joie est manifeste sur les réseaux sociaux.

Mercedes Beleheka .

Les internautes n'attendaient que ça. Ils n'ont pas pu contenir leur impatience face à cet instant solennel. A peine les résultats qui donnent Paul Biya, vainqueur de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun avec 71,28% des voix les Camerounais se sont rués dans les réseaux sociaux pour exprimer le sentiment de joie qui les anime. Comme pendant la période de campagne électorale, les avis sont divergents sur les plateformes numériques. Les appréciations varient selon que l'on est du côté du RDPC et de son président, ou celui de l'un des candidats qui n'ont pas pu avoir les suffrages requis pour occuper la plus haute fonction de l'Etat. On peut ainsi lire sur les pages facebook des Camerounais, « Paul Biya, la force de l'expérience...vive le Cameroun », ou encore « c'est la fin qui justifie les moyens, Paul Biya a gagné ». Pour certains compatriotes, plus modérés, il faut respecter le verdict des urnes et se préparer pour les municipales et les législatives. Une sorte d'exhortation à l'endroit de ceux qui auraient quelques intentions de protestation.

Evidemment pour les pro-Biya, la victoire a une saveur particulière. Et pour le prouver à travers les différents foras, des messages comme « fin du match. Pas de prolongations, Biya qualifié pour 07ans ». On peut même lire sur certaines affiches partagées abondamment et qui portent les effigies du « parti des flammes » et de son président, « Gratitude au peuple qui m'a élu à nouveau en 2018, il a choisi la voie de la raison ». Certains manifestent leur joie en fustigeant l'attitude du candidat du MRC, classé 2ème à l'issue de l'élection. On peut ainsi lire sur leur page Facebook : « Kamto a échoué à cause de son entourage amateur, incompetent, arrogant et agressif. C'est dommage ». Une manière de dire que l'élection présidentielle se prépare si l'on veut espérer une victoire. D'autres encore se versent dans l'ironie pour exprimer leur joie. « Quelqu'un a tiré un penalty jusqu'à marquer alors qu'il n'avait même pas le ballon », peut-on lire sur une page.

Une victoire qui donne un réel motif de satisfaction et de célébration pour les partisans du RDPC, qui dans certaines localités du pays et même certaines artères de la capitale Yaoundé, ont engagé ce qu'ils ont baptisé : « la marche de la victoire ». C'est également le cas dans certains débits de boisson et lieux festifs de la place et donc les images inondent les réseaux sociaux depuis l'annonce de la victoire. On y retrouve d'ailleurs, les images même du premier vin d'honneur qui a été offert pour la circonstance par le RDPC juste au sortir de l'audience solennelle qui a annoncé la victoire de « l'Homme du Renouveau ».



RÉSULTATS

► Kamto gagne le Littoral

C'est la seule région du Cameroun où le candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Cameroun (RDPC) n'est pas arrivé en tête des suffrages au terme de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier.

B. N



C'est désormais officiel, Paul Biya trônera encore au palais d'Etoudi pour les sept prochaines années. A l'issue du scrutin présidentiel du 07 octobre dernier, le candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) a été proclamé vainqueur par le Conseil constitutionnel avec 71,28% des suffrages exprimés en sa faveur. Il est suivi par Maurice Kamto du MRC avec 14,23 % et Cabral Libii avec 6,28%, pour ce qui est du trio de tête. C'est donc l'euphorie générale au sein du RDPC et de ses alliés pour cette élection présidentielle. Mais cette victoire aura un peu un goût amer pour les responsables du RDPC de la région du Littoral, de même que les élites de cette partie du pays.

Car, l'une des grandes leçons à tirer de cette élection présidentielle, c'est la défaite de Paul Biya dans la région du Littoral. Le candidat du RDPC, au regard des résultats publiés par le Conseil constitutionnel a été devancé dans cette région par le candidat du

Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), Maurice Kamto, qui y arrive en tête avec 38,60% des suffrages exprimés, alors que Paul Biya vient au second rang avec 35,95%, pendant que Cabral Libii, le candidat du parti UNIVERS ferme le trio de tête dans cette région avec 12,79%. Les responsables du RDPC dans le Littoral n'auront donc le sommeil facile au len-

demain de cette publication des résultats, ce d'autant que devant ce qu'on peut considérer comme un raz-de-marée du candidat du RDPC, avec la victoire de Paul Biya dans les neuf autres régions du Cameroun, celle du Littoral est la seule qui a refusé la majorité des suffrages au président sortant.

Lorsqu'on entrevoit le partage du gâteau national qui devrait normalement intervenir au lendemain de cette élection, le résultat du Littoral n'est pas en faveur de ceux qui occupent des postes de responsabilité dans l'establishment politique actuel dans cette région. Outre Paul Biya, un autre grand perdant de la région du Littoral qui héberge Douala, la capitale économique du Cameroun, c'est Josua Osih, le candidat du Social Democratic Front (SDF) à cette élection présidentielle. Ce dernier s'en sort seulement avec un suffrage de 9,06%, pourtant ce député du Parlement camerounais est l'élu du département du Wouri dans la région du Littoral. Au regard des résultats de cette élection, le principal bastion de l'opposition camerounaise se retrouve désormais dans la région du Littoral.

CAMEROUN

► Le visage de l'opposition change

Les résultats du scrutin du 07 octobre 2018 ont redéfini le paysage de l'opposition camerounaise.

Arnaud Evina

« Le règne du Social Democratic Front (SDF) est fini. C'est le MRC qui va désormais prendre les rênes de l'opposition camerounaise ». C'est la phrase qui a fait le tour des couloirs et autres espaces du siège du Conseil constitutionnel au Palais des congrès de Yaoundé. Longtemps reconnu comme parti leader de l'opposition camerounaise, le Social Democratic Front (SDF) est tombé hier après la lecture officielle des résultats à la salle d'audience du Conseil des Sages. Tenant du flambeau depuis son épopée de la présidentielle de 1992, le parti qui aujourd'hui a investi Joshua Osih et qui est toujours sous la conduite du chairman John Fru Ndi vient de se voir relayé au quatrième rang avec un pourcentage de 03,36%, perdant ainsi sa place de leader. A la cause de cet échec ou encore de cette chute libre, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) du Pr Maurice Kamto qui a occupé le deuxième rang avec ses 14,23% prenant donc par-là les commandes de l'opposition camerounaise malgré son indiscipline et son manque de respect envers la loi établie par l'Etat. En bonne place aussi, et en pleine émergence, le parti UNIVERS ayant investi le candidat Cabral Libii qui lui aussi pour le premier essai passe devant le SDF avec ses 06,28%.

Ce changement de visage de l'opposition camerounaise ne surprend pas certains observateurs de la scène politique camerounaise. Pour Eugene Valery Mbengo'o membre de la Société civile, les cartes étaient déjà jouées. « La création du MRC de Maurice Kamto est venue appauvrir le SDF. Il faut savoir que le SDF en dehors des régions d'expression anglaise qu'il a toujours revendiquées comptait plus sur la région de l'Ouest et la région du Littoral. La reconnaissance identitaire ou encore le repli tribal vient donc de redessiner l'opposition camerounaise », déclare-t-il. Comme lui, plusieurs autres personnes ont remarqué ce changement dans l'opposition camerounaise, c'est le cas de Nguéle Medjo enseignant : « Le changement dans les rangs de l'opposition camerounaise était déjà visible depuis la création du MRC. Il était prévisible que l'Ouest et le Littoral allaient s'allier à la cause du Pr Kamto. Moi je dirais juste que le repli tribal a contribué à ce changement ».

Il est donc important de savoir que l'élection présidentielle du 07 octobre dernier a été à l'origine du déclin du SDF après plusieurs années passées à la tête de l'opposition camerounaise. Mais cependant, les législatives et municipales nous en diront plus.

VERDICT

► Matomba invisible

Selon les résultats donnés par le président du Conseil constitutionnel hier 22 octobre, le candidat du PURS n'a pas franchi le seuil de 1% dans chaque région où il est parti à la conquête des suffrages des Camerounais.

Annette Olinga



Le vainqueur à l'élection du 07 octobre est connu. Il s'agit du président sortant Paul Biya qui remporte une fois de plus ce scrutin avec un pourcentage de 71,28%. A côté de lui, il y a des candidats qui ont été complètement invisibles dans cette course. C'est le cas du candidat du Peuple Uni pour la Renovation Sociale (PURS). Serge Espoir Matomba, le digne fils Banen n'a pas engranger un pourcentage élevé de voix dans la quasi-totalité des régions du Cameroun, et même dans la diaspora. Malgré ses multiples déploiements sur le terrain au cours cette présidentielle, ses efforts n'ont pas vraiment porté de fruits.

Dans les régions de l'Adamaoua, du Littoral, de l'Extrême-nord, du Sud-ouest, il a réussi à franchir le seuil de 0,

50% en moyenne. En ce qui concerne les régions du Sud, de l'Est, du Nord-ouest et même dans la diaspora, il est en dessous de 0,50%. Son plus grand exploit se situe ainsi dans la région du Nord où il a obtenu un pourcentage de 1,10%.

Parmi les neuf candidats qui ont concouru au poste présidentiel, Serge Espoir Matomba sort 8^{ème} du classement

avec un pourcentage de 0,27% de suffrages enregistrés.

Il faut reconnaître qu'au cours de la campagne électorale des candidats à la présidentielle du 07 octobre dernier, Serge Espoir Matomba s'est seulement rendu dans cinq régions du Cameroun. Le malheureux accident de son bus qui est parti en flammes au cours de sa campagne est pour certains, à l'origine de sa campagne inachevée. Bien que n'ayant pas été choisi par le peuple camerounais pour cette élection de 2018, le candidat du PURS a réussi l'exploit de se faire connaître par les Camerounais. Il est de ce fait entré dans les archives des candidats qui se sont une fois présentés à l'élection présidentielle au Cameroun. Il pourra probablement se représenter en 2021. Mais avant, il y aura d'abord en 2019, la séquence des législatives et des municipales. Ce serait pour lui, un bon départ pour faire ses preuves.



SOLENNITÉ

► Silence, on écoute les résultats !

Entre 11 heures et 15h30 hier, les Camerounais ont fait preuve d'attention et de sérieux à l'écoute de la proclamation du vainqueur au scrutin du 07 octobre dernier.

Mercedes Beleheka

Etoudi, lieu dit abattoir, 1^{er} arrondissement de la ville de Yaoundé, un haut-parleur est spécialement installé à l'entrée d'une vitrerie. Le volume élevé va à plusieurs mètres. Les populations y prêtent une oreille plus qu'attentive. Aucun détail ne doit leur échapper, aucun chiffre ne doit être laissé pour compte, aucun nom ne doit être omis au moment des commentaires, aucune localité encore moins oubliée. Même le bruit des motos ne perturbe en rien leur concentration. Ils l'ont compris, l'instant est solennel et le destin de leur pays peut prendre un tournant décisif donc, pas question de se laisser distraire. Dans une buvette située à quelques kilomètres de là, les conducteurs de motos-taxis ont élu domicile. La devanture de cette échoppe leur sert de parking. Ici, les débats sont ouverts autour d'une bouteille à chaque fois que la proclamation va d'une région à une autre. Quand arrive le tour de la région de l'Ouest où le candidat Paul Biya a récolté 48% devant Maurice Kamto qui a eu le score de 30%, c'est le déchainement. Le silence fait place aux commentaires, difficile de filtrer entièrement une phrase



si ce n'est « Je vous avais dit quoi ? Qui peut battre le père à l'Ouest ? Que ceux qui s'auto-proclament vainqueurs viennent encore discuter la victoire », lance arrogamment Idriss, dont le dévouement pour le RDPC et son président national n'est plus à démontrer. Autre lieu, même intérêt observé de la part des téléspectateurs et des auditeurs. Cette fois dans un cyber café de l'arrondissement de Yaoundé II. La gérante et

ceux qui s'y trouvent n'ont d'yeux et d'oreilles que pour la proclamation des résultats. L'une d'entre elles a l'air tellement concentrée qu'elle a presque oublié ce pour quoi elle s'y trouvait. Tout près de cet endroit, Aline a jugé astucieux d'installer son téléviseur jadis à l'intérieur sur la cour de son restaurant. L'objectif étant de captiver le plus grand nombre de passagers vers ses locaux. Une idée qui durant

notre passage portait déjà des fruits, deux clients inhabituels prenaient place. La proclamation des résultats hier, a donné une coloration particulière à cette journée du 22 octobre. Malgré le fait que c'était une journée ouvrable, les Camerounais ont porté un plus grand intérêt à cette circonstance bien qu'étant présents à leur lieu de service.

CLÉMENT ATANGANA

► La tour de contrôle des institutions

Avec doigté et autorité, le président du Conseil constitutionnel a conduit les débats du contentieux post-électoral jusqu'à la proclamation des résultats.

Marc Mounga



Magistrat hors hiérarchie de son état, il a été conseiller à la Cour suprême et rapporteur général des votes. C'était donc normal que le chef de l'Etat jette son dévolu sur cette personnalité pour présider aux destinées du Conseil constitutionnel. Il est habitué des opérations électorales depuis des décennies, puisqu'ayant été président de la Commission nationale de recensement général des votes pour les élections législatives et pour l'élection présidentielle depuis 1997. Le président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana est l'homme de la bouche de qui a été proclamé le 22 octobre 2018, la victoire de Paul Biya pour l'élection présidentielle. Il était exactement 15 heures 15 minutes.

Après l'entrée en scène du Conseil constitutionnel le 07 février 2018, le

premier fait d'armes du président Clément Atangana et des autres membres aura été la proclamation des élections sénatoriales. Aujourd'hui, grâce à cet homme dont l'expérience et la tempérance sont reconnues par tous, le contentieux post-électoral de la présidentielle de 2018 s'est déroulé sans anicroches. Le choc des arguments a prévalu au cours des joutes oratoires. Avec doigté et autorité, le président du Conseil constitutionnel a conduit les débats, donnant la parole à toutes les parties en confrontation. Ces débats bien contenus ont démontré encore une fois les avancées démocratiques opérées par le Cameroun, dans sa marche vers le développement. Avant d'entamer la proclamation des résultats, le Conseil constitutionnel avait étudié 18 recours post-électoraux qui ont tous été rejetés.

Au final, l'on peut se réjouir du fait que le processus électoral lié à l'élec-

tion présidentielle du 07 octobre 2018, a été bien mené, dans la liberté et la transparence et dans un climat socio-politique apaisé. La proclamation des résultats par le président du Conseil constitutionnel et ses membres a été un grand moment dans la vie de la Nation, et pour cette institution qui est venue parachever la consolidation de la démocratie au Cameroun.

Avec le président Clément Atangana et son collège des onze sages, le Conseil constitutionnel s'est dévoilé à la face des Camerounais et de l'opinion internationale comme un instrument d'expression de la démocratie. Inscrite dans la Constitution de janvier 1996, les prérogatives du Conseil constitutionnel étaient jusqu'en 2018 assumées par la Cour suprême. Aujourd'hui, l'institution a pris les choses en mains pour jouer pleinement son rôle régalién.



CHRONIQUE POST-ÉLECTORALE

AUDIENCE

► Le Palais des congrès sous haute surveillance

Les forces de sécurité ont été fortement déployées sur le site de l'événement afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Olivia Camille Ayissi

C'est sous la houlette du président de ladite juridiction Clément Atangana et ses subalternes que le Conseil des sages a rendu publique son ultime copie devant les médias nationaux et internationaux. Pendant la solennité, plusieurs représentants des corps diplomatiques et des organisations non gouvernementales accrédités au Cameroun ont été aperçus. Hormis les membres du gouvernement bien représentés ainsi que la société civile, l'armée camerounaise n'est pas restée indifférente face à cet événement qui ouvre d'ailleurs une nouvelle page dans l'histoire du Cameroun. Ainsi de la police à la gendarmerie, en passant par l'armée de terre et la garde présidentielle, presque tous les corps se sont massivement déployés de part et d'autre du siège qui a abrité la circonstance, avec des équipements haut de gamme. Motif, assurer la sécurité et veiller à la sérénité des curieux venus assister en live au décompte des voix attribuées aux candidats en lice pour l'élection présidentielle du 07 octobre dernier.



Outre cette mission, les agents de sauvegarde de la paix sociale n'ont pas cessé de rappeler à leurs protégés le code de bonne conduite dans la salle d'audience à l'exemple du respect de la Loi avant et pendant la proclamation des résultats. De plus, la fermeture des téléphones portables chez certains et l'interdiction d'effectuer un quelconque appel chez d'autres voire la retransmission des images du Conseil constitutionnel en pleine séance font partir de quelques actes prohibés par ces agents de la sécurité

publique. Une action qui a été saluée par bon nombre d'invités car elle a certainement déjoué des soulèvements déjà envisagés par des fauteurs de trouble dans les différents réseaux sociaux. C'est donc la toute première fois que ces corps se mobilisent autant pour veiller à la paix sociale en pareille circonstance. En tout cas, la fête aura été belle pour les citoyens venus vivre ce moment historique de la démocratie camerounaise.

AMBIANCE DE PROCLAMATION

► La sécurité renforcée dans la ville de Yaoundé

Depuis la matinée du lundi 22 octobre 2018, les forces de l'ordre ont pris d'assaut la quasi-totalité des carrefours de la capitale, en prévision d'une protestation contre les résultats de l'élection présidentielle.



Bélise Hiol

Cette opération a été initiée dans le souci de renforcer la sécurité des populations de Yaoundé. En effet, celle-ci a véritablement été lancée dans la soirée du samedi 20 octobre dernier. Au soir de cette soirée-là, des voitures de patrouille de la gendarmerie nationale ont été aperçues autour de la chapelle Obili et bien d'autres zones.

Alors que la tension montait dans les grandes villes du Cameroun en prévision de la proclamation des résultats, le contrôle minutieux des cartes d'identité s'est largement intensifié jusqu'à ce jour, dans les artères de la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun. Dans certains carrefours notamment à la Poste centrale, au Carrefour Obili, au Carrefour MECC, Cité Verte, Melen, Carrière et bien d'autres, la police et des véhicules anti-émeutes sont stationnés à proximité, selon les riverains de ces quartiers. Ladite opération de renforcement de sécurité est complétée par une vérification systématique des cartes nationales d'identité des passagers à bord des véhicules.

Rappelons que c'est Clément Atangana, président du Conseil constitutionnel, qui avait désigné la journée de lundi 22 octobre 2018 comme jour de la proclamation des résultats du scrutin du 07 octobre. Une décision conforme à l'article 137 du Code électoral camerounais qui stipule : « Le Conseil constitutionnel adoptera et proclamera les résultats de l'élection présidentielle dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la clôture du scrutin ».

► Le jour des résultats

Par Alphonse Ateba Ndoumou

La réalité aura donc été plus forte que la fiction. C'est Paul Biya ! L'élection présidentielle du 07 octobre 2018 livre ainsi son verdict sans appel. Avec 2 529 534 voix de Camerounais de toutes les conditions et de tous les horizons, Paul Biya foudroie littéralement la concurrence pour s'imposer comme un champion toute catégorie, un champion hors classe, un super champion qui rafle 71% des suffrages valablement exprimés. Ainsi se fait jour le fait vérificateur et confirmateur de la notion clé de « La force de l'expérience ». Au-delà du slogan, l'on sait désormais que sous les mots se cache une vision, un état d'esprit de gagnant, une force de caractère, pour faire face à l'adversité, une détermination à achever la tâche, malgré les contrariétés et les épreuves. C'est ça, la gagne chez Paul Biya. De là une vérité choquante, parfois, fâcheuse, souvent, mais constante

toujours. Les réseaux sociaux ne font ni l'élection, ni la victoire, ni le vote. Dans le meilleur des cas, ils agitent le vent des émotions, alors que la réalité est ailleurs, concrète, parfois cruelle. Alors que se lève le soleil des opportunités pour tous, Paul Biya ne manquera certainement pas, à l'aube du nouveau mandat, de prêter une oreille attentive à certaines de ces sonorités de campagne qui s'élevaient avec l'accent consensuel du Camerounais qui, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, espère des jours meilleurs, au cœur d'un État plus équitable. Côté candidats déçus, il n'y a que de l'espoir. Ils décrivent tous la géographie d'un territoire d'avenir et de rêve. Ils sont, pour les plus significatifs, des personnages neufs, avec des appareils tout aussi neufs ou rénovés, ils font des scores qui donnent à croire en leurs chances et au raffermissement de la démocratie camerounaise. On peut néanmoins s'étonner qu'ils aient collectivement choisi, pour l'essentiel d'entre eux, de ne pas venir à la cérémonie des

résultats. Aux militants du RDPC qui partout exultent, on peut leur faire la proposition d'avoir le triomphe rassembleur à l'instar de l'idéologie de leur parti, car à la vérité, pour eux aussi, le scrutin qui s'achève est porteur du puissant message suivant, rien ne sera plus comme avant. Traduction, le travail commence dans la perspective des prochaines élections locales, lesquelles pourraient ne pas bénéficier, partout, de la grande ora d'un Paul Biya en verve de victoire. À chaque état-major de lancer son organisation dès maintenant. À ceux intéressés de jouer les mauvais perdants, on peut leur rappeler qu'il existe une vie après la présidentielle, de l'activité politique en marge de la présidentielle ; à chacun, dès à présent, d'en faire des jours de joie ou de peine, à hauteur de son organisation en profondeur de temps et de champ. La République sera républicaine ou ne sera pas !



REACTIONS

Frankline Ndifor Afanwi,
Candidat à l'élection présidentielle

« C'est de notre droit de maintenir la paix au Cameroun »



« Je demande à tous les Camerounais de maintenir la paix dans notre pays et de tout faire pour la préserver. A présent que les résultats de l'élection présidentielle sont connus, il faut qu'on essaye de voir dans les jours à venir ce qu'il y a lieu de faire pour le développement de notre pays. C'est de notre droit de maintenir la paix au Cameroun. En ce qui concerne l'organisation de l'élection présidentielle, il y a eu quelques avancées mais beaucoup reste à faire en ce qui concerne les principes démocratiques dans notre pays. C'était ma première fois de participer à un tel scrutin. Il s'agit d'une expérience que nous allons capitaliser pour les années à venir. Il y a une porte qui s'est ouverte sur les hommes d'Eglise qui peuvent participer comme le reste des citoyens aux principes démocratiques. Cela étant, si cela m'était donné, j'appellerai le président réélu pour lui adresser mes félicitations. »

Il s'agit d'une expérience que nous allons capitaliser pour les années à venir. Il y a une porte qui s'est ouverte sur les hommes d'Eglise qui peuvent participer comme le reste des citoyens aux principes démocratiques. Cela étant, si cela m'était donné, j'appellerai le président réélu pour lui adresser mes félicitations. »

Me Bembel D'ipack Olivier Cromwell,
Président de la section RDPC Lom et Djerem sud 1

« La région de l'Est a tenu le pari »



« Déjà c'est un sentiment de satisfaction et de joie qui m'anime par rapport aux résultats que nous avons obtenus dans cette élection présidentielle. La région de l'Est vient de prouver une fois de plus qu'elle demeure un bastion imprenable du RDPC, une région sur laquelle le président de la République doit toujours compter en tout temps et à tout moment. La région de l'Est a tenu le pari. Nous l'avons dit pendant la campagne que nous allons assurer à notre candidat une victoire éclatante et c'est le cas aujourd'hui. Cela témoigne de la fidélité du pacte de confiance que nous avons avec le président de la République. C'est donc un nouveau challenge qui commence. La région de l'Est est restée fidèle à ses engagements et aux promesses du chef de l'État. Ce septennat qui commence est le septennat de la région de l'Est. Car nous attendons beaucoup du nouveau président de la République. De manière précise, nous sommes fiers d'avoir démontré à tout le monde que l'Est reste fidèle au chef de l'État et qu'il peut également compter sur cette région. Avec les résultats de cette présidentielle, nous tutoyons désormais les grandes régions sur le plan politique ».

Cela témoigne de la fidélité du pacte de confiance que nous avons avec le président de la République. C'est donc un nouveau challenge qui commence. La région de l'Est est restée fidèle à ses engagements et aux promesses du chef de l'État. Ce septennat qui commence est le septennat de la région de l'Est. Car nous attendons beaucoup du nouveau président de la République. De manière précise, nous sommes fiers d'avoir démontré à tout le monde que l'Est reste fidèle au chef de l'État et qu'il peut également compter sur cette région. Avec les résultats de cette présidentielle, nous tutoyons désormais les grandes régions sur le plan politique ».



Dorine Meyangué,

Responsable du pôle communication de la
coordination régionale de l'Est du parti UNIVERS

« Notre prochain objectif reste les élections législatives et municipales à venir »



« Terminer en seconde position dans une région aussi vaste et considérée jadis comme le bastion du RDPC est déjà en somme un exploit et une brillante victoire de la part de mon candidat Cabral Libii qui vient ainsi révolutionner l'environnement politique dans notre région. Ce pourcentage vient booster nos ambitions et nous pousse à nous mettre résolument au travail car le meilleur reste à venir et la persévérance conduira certainement à une victoire prochaine.

Nous continuerons à militer sans relâche pour un Cameroun qui protège et libère les énergies dans la paix, la justice et l'unité. Notre prochain objectif reste inexorablement les élections législatives et municipales à venir. Il est question pour nous militants du parti UNIVERS de prendre d'assaut les mairies et l'Assemblée nationale pour porter haut et fort la voix de la jeunesse. Il faudra désormais compter avec nous dans la sphère politique de la région de l'Est ».

Esdras Njombe,

Membre la société civile (Action pour l'éducation)

« Il faut capitaliser toutes les remarques faites par l'opposition »



« La rumeur a toujours confirmé la règle dans notre pays. Mes impressions sont celles qui habitent chaque Camerounais. Mais il y a des questions à se poser à présent. Que faut-il espérer ? À quoi doit-on s'attendre ? Quel changement le citoyen lambda verra dans les jours à venir aux plans social, économique et politique ? Toutefois, mes premières attentes vis-à-vis du Président élu, sont d'abord de penser toutes les plaies, toutes les divisions qui sont apparues pendant ces élections. Ensuite capitaliser toutes les

remarques faites par l'opposition au cours de la campagne présidentielle car certaines sont pertinentes et méritent d'être prises en compte. Enfin œuvrer davantage pour une politique de proximité avec les régions, les départements et même les arrondissements. Car ces dernières années, les populations se sentent loin de leur chef de l'Etat. Aussi et surtout, que la décentralisation se mette véritablement en branle afin d'accélérer de développement ».



CHRONIQUE POST-ÉLECTORALE

REACTIONS

Célestin Ndjamen,
Membre du MRC

« Maurice Kamto est désormais le leader de l'opposition »



« Je suis venu pour confirmer ce qui était dit depuis. Il faut le noter que l'élection malgré nos efforts n'a pas été faite dans la transparence. Le candidat du MRC, le Pr Maurice Kamto a bien voulu changer la façon de faire des Camerounais en mettant en place une véritable démocratie. Il croyait qu'il y aura une véritable démocratie mais, il a rencontré la machine de la fraude. Cependant, il est important de savoir que le combat politique continue et le MRC va aller jusqu'au bout pour faire respecter la loi. Ce combat bien évidemment ne se fera pas avec les armes mais avec un discours convainquant qui va rallier tous les Camerounais à notre cause. Cependant, il faut aussi noter que la raison n'est plus la même en termes de leader de l'opposition. Le Pr Maurice Kamto est désormais le leader de l'opposition camerounaise. L'ancien leader n'est plus leader. Il faut saluer cependant l'entrée de Cabral qui vient aussi à sa manière booster notre système démocratique. »

André Noël Essiane,
Maire de Sangmélima

« C'est un nouveau départ pour nous du RDPC »



« Nous avons gagné un septième mandat. Mes impressions ne peuvent qu'être très bonnes. C'est un sentiment de grande satisfaction parce que le travail abattu pendant la période pré-électorale, la période électorale et la période post-électorale a abouti et a donné des résultats satisfaisants. C'est un nouveau départ pour nous du RDPC car c'est maintenant que le travail commence. Comme vous le savez tous, le président dit toujours ce qu'il fait et fait toujours ce qu'il dit. Il est président du Cameroun et des Camerounais sans discrimination. Nous allons comme nous l'avons toujours fait travailler pour l'intérêt de notre pays. Cependant, il est aussi important de prendre en considération le nouveau challenge qui se dessine avec un nouveau paysage politique qui vient de changer les données du côté de l'opposition camerounaise, preuve de l'avancée considérable de la démocratie dans notre pays. Etant un parti de paix, nous appelons donc tous les Camerounais à s'unir pour défendre ce qu'ils ont de plus cher à savoir la paix pour un meilleur rayonnement de notre pays. »

Koumaï Bouba,
Avocat au Barreau du Cameroun

« Le droit a été dit »



« Ce n'est un secret pour personne. Le droit a prévalu contrairement à ce que raconte l'homme de la rue. De l'adoption du code de bonne conduite à la lecture des résultats, la loi a été appliquée. Le droit a été dit. Je crois que la victoire du candidat du RDPC Paul Biya n'est pas une surprise au vu de l'application de la loi. Le Conseil constitutionnel a travaillé avec détermination et rigueur pour donner un résultat dépourvu de fraudes et de zones d'ombre. Tout a été clair. Le président Biya a gagné largement. Vous-même avez vu et entendu comment le conseil des sages a détaillé département par département les résultats en rappelant aux uns et aux autres les missions du Conseil et son rôle. Je peux donc dire sans risque de me tromper que le Cameroun vient encore de montrer aux yeux du monde qu'il est un État de droit et compte aller plus loin avec sa démocratie. Un coup de chapeau doit donc être tiré au Conseil constitutionnel pour la réussite avec brio de son premier examen. »

Dr Bertrand Yannick Evina Evina,
Chirurgien pédiatre à l'Hôpital central de Yaoundé

« Nous attendons un changement dans la zone anglophone »



« Le Cameroun vit une situation assez préoccupante surtout dans la zone anglophone. Et hier, le président Conseil constitutionnel nous a annoncé solennellement notre prochain président de la République pour les sept années à venir. Et le peuple camerounais attend de lui un changement positif du quotidien des populations de la zone anglophone. Aussi de leur permettre surtout de continuer à vaquer à leurs occupations dans la sérénité et le calme comme il y a de cela près de huit mois. Cependant, s'agissant des violences recommandées par certains mouvements séparatistes, je lance un appel à l'endroit de mes frères du Nord-ouest et du Sud-ouest de surcroît à tous les citoyens. Soyons attentifs et concentrés dans le développement de notre beau pays. Car son futur repose sur nous, fer de lance de la nation, comme l'avait déclaré Son Excellence Paul Biya. Et à l'opposition, je demande juste d'être fair-play car rien ne vaut la paix. »

Ernest Akoufou,
Observateur électoral

« Tout s'est déroulé comme un fleuve tranquille »



« J'ai suivi ce processus avec beaucoup d'attention comme l'exige un observatoire. Aussi, la proclamation des résultats irrévocables du scrutin du 07 octobre 2018, rendus publics par le président du Conseil constitutionnel. Et comme l'a si bien dit le patron de ladite juridiction, l'élection est terminée. Je pense vraiment que c'est achevé. Nous avons vu les débats houleux qui se sont déroulés pendant quatre jours. Les mandataires des candidats ayant introduit des requêtes ont mis toutes les batteries en marche pour obtenir un gain. Ce qui a marqué non seulement une nouvelle ère dans la

politique camerounaise, mais aussi dans les consciences des compatriotes. Tout s'est bien passé dans l'ensemble. Mais tout ce que nous implorons c'est la paix. Parce que nous avons suivi des appels à la révolte. D'aucuns se sont référés à Internet pour inciter la diaspora au ralliement. Mais non. Un pays ne peut se développer dans la discorde encore moins dans la guerre. La paix est une denrée rare dont nous devons préserver jalousement pour l'honneur de notre pays. Ce sont les Camerounais qui ont gagné l'élection et non un seul parti politique.»

Propos recueillis par Camille Ayissi, Freddie Bomba et Arnaud Evina

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ARRETE N° 000641 /MINFI DU 10 OCT 2018
portant création, organisation et fonctionnement du Répertoire National des Sûretés Mobilières.

LE MINISTRE DES FINANCES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique du 17 octobre 1993, Révisé le 17 octobre 2008 ;
- Vu le Traité de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale du 16 mars 1994, révisé le 25 juin 2008 ;
- Vu l'Acte Uniforme OHADA du 15 décembre 2010 portant sur le Droit Commercial Général ;
- Vu l'Acte Uniforme OHADA du 15 décembre 2010 portant Organisation des Sûretés ;
- Vu l'Acte Uniforme OHADA du 30 janvier 2014 relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
- Vu la Convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire de l'Afrique centrale ;
- Vu la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale ;
- Vu le Règlement n°01/17/CEMAC/UMAC/COBAC du 27 septembre 2017 relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la CEMAC ;
- Vu la loi n°2003/004 du 21 avril 2003 relative au secret bancaire ;
- Vu le décret n°96/138 du 24 juin 1996 portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Crédit ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2016/190 du 02 mars 2016 ;
- Vu le décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la décision à caractère général n° 01/90 du 28 juin 1990 modifiant et complétant la décision à caractère général n° 01/89 du 09 février 1989 relative aux sanctions applicables aux banques ;
- Vu la décision n° 00000366 du 04 septembre 2013 relative aux sanctions applicables aux établissements de microfinance,

du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale et ses textes modificatifs subséquents ;

- **Etablissement de microfinance (EMF)** : entité agréée qui exerce l'activité de microfinance dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;

- **Microfinance** : activité exercée par des entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier tel que défini à l'annexe de la Convention du 17 janvier 1992 portant Harmonisation de la Réglementation Bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale et qui pratiquent, à titre habituel, des opérations de crédit et/ou de collecte de l'épargne, et offrent des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel ;

- **Répertoire** : recueil comportant des données classées selon un certain ordre ;

- **Sûreté mobilière** : garantie légale, conventionnelle ou judiciaire octroyée à un établissement assujéti pour le recouvrement du crédit accordé à un emprunteur et portant sur un bien meuble ou un ensemble de biens meubles corporels ou incorporels.

Article 3 : (1) Le RNSM est une base de données qui centralise les informations déclarées par les établissements assujétis et portant sur les biens donnés en garantie de crédits obtenus auprès d'un ou de plusieurs établissements assujétis.

(2) Logé et géré au Conseil National du Crédit, le RNSM a pour objet de centraliser les informations relatives aux sûretés mobilières légales, conventionnelles et judiciaires qui garantissent les crédits accordés par les établissements assujétis, afin d'en assurer une large publicité.

ARRETE :

CHAPITRE I :

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : (1) Le présent arrêté porte création, organisation et fonctionnement Répertoire National des Sûretés Mobilières (RNSM), ci-après désigné « RNSM ».

Article 2 : Au sens du présent arrêté, les définitions suivantes sont admises :

- **Astreinte** : sanction pécuniaire infligée à un établissement assujéti pour non-respect des dispositions du présent arrêté ;
- **BEAC** : Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;
- **COBAC** : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale ;
- **CNC** : Conseil National du Crédit ;
- **Crédit** : acte par lequel un établissement assujéti agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une personne physique ou morale ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie ;
- **Constituant d'une sûreté mobilière** : personne physique ou morale qui donne un ou plusieurs de ses biens mobiliers en garantie de sa dette ou de celle d'un tiers ;
- **Emprunteur** : personne physique ou morale, titulaire d'un compte dans les livres d'un établissement assujéti, bénéficiaire d'un crédit ;
- **Engagement par signature** : acte par lequel un établissement assujéti prend, dans l'intérêt d'une personne physique ou morale un engagement tel qu'un cautionnement, un aval, une lettre de garantie, un crédit documentaire, une contre-garantie ;
- **Etablissements assujétis** : banques, établissements financiers, établissements de microfinance et tout autre organisme dûment habilité, conformément aux dispositions des lois et règlements en vigueur ;
- **Etablissement de crédit** : organisme agréé qui effectue à titre habituel des opérations de banque, conformément aux dispositions de l'annexe à la convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale et ses textes modificatifs subséquents ;

CHAPITRE II :

DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DU REPERTOIRE NATIONAL DES SURETES MOBILIERES

Article 4 : (1) Le RNSM est entièrement informatisé et accessible en ligne à travers un site WEB créé à cet effet.

(2) Les informations contenues dans le RNSM sont stockées dans une base de données informatique.

Article 5 : (1) Tout établissement assujéti est tenu, à la suite de l'octroi d'un crédit assorti d'une sûreté mobilière ou de l'obtention par voie conventionnelle, légale ou judiciaire d'une sûreté mobilière en garantie d'un crédit préalablement octroyé, de déclarer les informations et données sur ladite sûreté au RNSM.

(2) La déclaration visée à l'alinéa 1 ci-dessus ne se substitue pas à l'enregistrement de la sûreté mobilière concernée dans l'un des registres prévus par la réglementation en vigueur.

Article 6 : (1) La déclaration prévue à l'article 5 ci-dessus est effectuée par l'établissement assujéti dans un délai de quarante-huit (48) heures, après la date d'obtention ou de constitution de la sûreté mobilière.

(2) La déclaration visée à l'article 5 ci-dessus se fait exclusivement en ligne par l'intermédiaire d'un bordereau de déclaration dématérialisé, et ce, sous la seule responsabilité de l'établissement assujéti.

Article 7 : L'accès aux données centralisées dans le RNSM est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24 heures sur 24) et sept jours sur sept (7 jours sur 7), à l'exception des périodes de maintenance nécessaires.

Article 8 : (1) Toute personne physique ou morale intéressée peut consulter les données centralisées dans le RNSM.

(2) La consultation se fait par l'intermédiaire d'un bordereau de recherche accessible en ligne, sur le site web du RNSM, à partir du ou des nom (s) et prénom (s) de l'emprunteur ou du constituant de la sûreté mobilière, s'il n'est pas lui-même emprunteur.

(3) La consultation peut aussi s'effectuer à partir de la description du ou des biens constituant la sûreté mobilière.

(4) La personne physique ou morale intéressée, mentionnée à l'alinéa 1 susvisé, qui effectue une consultation a accès à toutes les informations visées à l'article 10 du présent arrêté, à l'exception de l'information visée à l'article 10 (2-d), ci-après.

(5) Les établissements assujétis effectuant une recherche ont accès à l'ensemble des informations visées à l'article 10 du présent arrêté.

(6) Seul l'administrateur de la base des données a accès à l'ensemble des données contenues dans le RNSM.

Article 9 : (1) Les personnes visées à l'article 8 alinéa 1 ci-dessus peuvent également adresser des demandes au Secrétaire Général du Conseil National du Crédit, afin d'obtenir des informations concernant l'encours garanti tel que déclaré au RNSM.

(2) Le Secrétaire Général du Conseil National du Crédit juge de l'opportunité de donner ou de ne pas donner les informations sollicitées.

Article 10 : (1) Le bordereau de déclaration visé à l'article 6 alinéa 2 du présent arrêté, est accessible à partir du site web du RNSM.

(2) L'edit bordereau est constitué des champs ci-après, qui doivent être renseignés par l'établissement assujéti qui procède à la déclaration :

- a) la dénomination sociale, l'adresse du domicile et l'adresse mail de l'établissement assujéti créancier ;
- b) les nom (s), prénom (s), nom (s) de jeune fille, dénomination sociale, adresse du domicile et numéro de carte nationale d'identité de l'emprunteur ;
- c) les nom (s), prénom (s), nom (s) de jeune fille, dénomination sociale, adresse du domicile et numéro de carte nationale d'identité du constituant de la ou des sûretés mobilières ;
- d) le montant du crédit objet de la sûreté mobilière ;
- e) la description du ou des biens constituant la ou les sûretés mobilières ;
- f) la durée pour laquelle la sûreté mobilière a été consentie ;
- g) la nature de la sûreté mobilière consentie ;
- h) l'indication du registre dans lequel la sûreté mobilière a été enregistrée, le cas échéant.

Article 11 : (1) Tout établissement assujéti qui a procédé à la radiation ou à la modification d'un enregistrement dans un des registres des sûretés mobilières, doit dans un délai de quarante-huit (48) heures, procéder à la radiation ou à la modification des informations subséquentes dans le RNSM.

(2) La radiation s'opère automatiquement à l'expiration du délai pour lequel la sûreté a été déclarée dans le répertoire.

CHAPITRE III : DES SANCTIONS

Article 12 : (1) Sans préjudice des sanctions prévues par la réglementation en vigueur, l'omission, le refus de déclaration ou la communication d'informations incorrectes, fausses et/ou erronées sont passibles d'astreintes.

(2) Les astreintes sont appliquées après avertissement par tout moyen laissant trace écrite, assorti d'une injonction restée sans suite, à l'établissement assujéti, de régulariser la situation dans un délai de huit (08) jours.

(3) Les astreintes sont appliquées par le Secrétaire Général du Conseil National du Crédit.

Article 13 : La procédure d'application des astreintes est la suivante :

(1) Pour les établissements de crédit :

- après l'expiration du délai de huit (08) jours visé à l'alinéa 2 de l'article 12 ci-dessus, et en cas de non-exécution de l'établissement en cause, application des astreintes de F CFA cinquante mille (50 000) par jour de retard pendant les 10 premiers jours ;
- et de F CFA soixante-quinze (75 000) par jour de retard à partir du 11^{ème} jour, le tout à compter du 1^{er} jour de retard constaté ;
- le montant de ces astreintes est débité d'office dans le compte de l'établissement de crédit concerné dans les livres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

(2) Pour les établissements de microfinance :

- après l'expiration du délai de huit (08) jours visé à l'alinéa 2 de l'article 12 ci-dessus, et en cas de non-exécution de l'établissement de microfinance en cause, application des astreintes de F CFA vingt-cinq mille (25 000) pendant les 10 premiers jours ;
- et de F CFA cinquante mille (50 000) F CFA par jour de retard à partir du 11^{ème} jour, le tout, à compter du 1^{er} jour de retard constaté ;
- le montant de ces astreintes est débité d'office dans le compte bancaire de l'établissement de microfinance concerné.

CHAPITRE IV :

DISPOSITIONS DIVERSES, TRANSITOIRES ET FINALES

Article 14 : (1) Les établissements assujéti ont un délai de six (06) mois pour déclarer dans le RNSM toute sûreté mobilière existante.

(2) Le délai prévu à l'alinéa 1 ci-dessus, court à compter de la date de mise en production du RNSM publié par le Secrétaire Général du Conseil National du Crédit.

Article 15 : Le Secrétaire Général du Conseil National du Crédit peut, en tant que de besoin, prendre des directives et lettres circulaires relatives à l'application du présent arrêté.

Article 16 : Les dépenses de fonctionnement du RNSM sont supportées par le budget du Conseil National du Crédit.

Article 17 : Le Secrétaire Général du Conseil National du Crédit, le Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire du Ministère des Finances et le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /

Le Ministre Des Finances
Louis Paul MOTAZE

Ministry of Defense
National Gendarmerie

**The Gendarmerie of proximity :
The Gendarmerie nearer to the people**

Henceforth...

**To report any act of corruption
or prevarication
committed by a gendarme**

C A L L

1501

Design and layout: Communication Service of the Gendarmerie
P.O. Box 1047 Yaoundé - Cameroon. Tel: +237 222 232 300. E-mail: servicecommunication@gndarmee.cm

Ministère de la Défense
Gendarmerie Nationale

**Gendarmerie de proximité :
La Gendarmerie plus proche de vous**

Désormais...

**Pour dénoncer tout acte de corruption
ou de prévarication
commis par un gendarme**

A P P E L E Z L E

1501

Conception et réalisation: Service Communication de la Gendarmerie
B.P. 1047 Yaoundé - Cameroun. Tél: +237 222 232 300. E-mail: servicecommunication@gndarmee.cm



MINEPAT NEWS MAGAZINE

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Visa de maturité :
le nouveau sésame

SECTEUR PRIVÉ

Comprendre
les appuis directs

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La courbe se redresse

OFFRE ÉNERGÉTIQUE

Vers la fin
du déficit

FILIÈRE CAFÉ

Les voies de la relance

CHAPELIERS

Un filon porteur

CAMEROUN EMERGENT

